



COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE BORDEAUX // CIVB

Bordeaux le 28 février 2018

Déclaration de la filière des vins de Bordeaux

Hier, mardi 27 février 2018, a été diffusé sur France 2, Cash Impact,
« Pesticides : notre santé en danger ».

Cash Impact ne tient pas sa promesse : où est le bilan objectif 2 ans après Cash Investigation ?

- Cash Impact aurait pu dire que **des molécules de produits interdits** depuis plus de 10 ans peuvent encore laisser des traces dans l'environnement, c'est pour cela qu'ils ont été interdits
- Cash Impact aurait pu révéler que **le Diuron**, bien qu'interdit depuis 10 ans en agriculture, est toujours autorisé pour d'autres usages, notamment le bâtiment (peintures et anti mousses de façades)
- Cash Impact **ne devrait pas laisser croire, sans preuves, que des viticulteurs fraudent** en achetant à l'étranger des produits interdits en France
- Comme Allan Sichel s'y était engagé lors de son interview avec Elise Lucet, le CIVB a investigué :
 - o **Il est en mesure de révéler aujourd'hui que toutes les parcelles de vigne situées à proximité des écoles mentionnées dans Cash Impact, c'est-à-dire Listrac, Arcins et Pauillac sont aujourd'hui traitées avec des produits homologués en bio ce qui atteste donc de contaminations anciennes pas nécessairement agricoles**
- Cash Impact aurait pu souligner la **division par deux des ventes de pesticides classés CMR en Gironde** entre 2014 et 2016 : 850 tonnes en 2016 contre 1 800 tonnes en 2014, soit – 55 % en trois ans (Source DRAAF Nouvelle Aquitaine)
- Cash Impact aurait pu parler de la **baisse de 35% des ventes d'herbicides en Gironde** entre 2014 et 2016 (Source DRAAF Nouvelle Aquitaine)

- Cash Impact aurait pu montrer les **vignes arrachées** près de sites sensibles (écoles, crèches...)
- Cash Impact aurait pu donner le chiffre de 1,3 km de **haies protectrices**, plantées depuis 2014 près des sites sensibles de la seule AOC Blaye Côtes de Bordeaux
- Cash Impact aurait pu souligner que **745 sites sensibles** font l'objet d'une information spécifique et que 903 viticulteurs sont désormais alertés chaque année à la nécessaire vigilance qu'ils doivent avoir vis-à-vis de leurs voisins
- Cash Impact aurait pu rappeler que la Gironde est le premier département de France en tonnage pour les **pesticides agréés en agriculture biologique**. Ils représentent d'ailleurs plus de 35 % du tonnage total des pesticides utilisés à Bordeaux, en augmentation de 30% par rapport à 2015 (Source DRAAF Nouvelle Aquitaine)
- Cash Impact aurait pu ainsi expliquer qu'un grand nombre de viticulteurs de Gironde utilisent des pesticides certifiés bio, même s'ils ne font pas partie des 7% du vignoble en agriculture biologique
- Cash Impact aurait pu parler du travail des professionnels bordelais pour obtenir **la ré-homologation du cuivre et de la bouillie bordelaise** tellement indispensables à la viticulture bio et à la viticulture conventionnelle
- Cash Impact aurait pu souligner l'action de la filière dans **la recherche et les évolutions réglementaires** pour l'obtention de **cépages naturellement résistants** qui permettent de diminuer de 80% le nombre de traitements par an
- Cash Impact aurait pu mentionner que plus **de 60% des entreprises de la filière viti-vinicole bordelaise sont maintenant engagées** dans une certification environnementale
- Cash Impact aurait pu interpellé les firmes agrochimiques sur l'insuffisance de leurs investissements pour l'obtention de solutions alternatives du type « bio contrôle »
- Cash Impact aurait pu s'interroger sur la façon dont **les firmes agrochimiques** se dégagent de leurs responsabilités sur le dos de leurs clients agriculteurs et viticulteurs. Elles tiennent un double discours qui promeut le tout chimique et dans le même temps imposent des consignes de sécurité irréalistes avec le port d'équipements de protection individuels, tout en sachant qu'ils sont insupportables sous la chaleur de juillet

Le sujet des pesticides mérite d'être traité avec rigueur et justesse sans aucun sensationnalisme.

Il n'y a pas d'omerta à Bordeaux.

Les professionnels des vins de Bordeaux souhaitent que le Ministère de l'Agriculture accompagne les viticulteurs dans un plan de sortie des pesticides, d'ailleurs proposé dans le plan filière remis à Monsieur Stéphane Travert le 29 janvier 2018.

Enfin, les professionnels des vins de Bordeaux interpellent les firmes agrochimiques et attendent qu'elles proposent des solutions alternatives sans impact sur la santé des viticulteurs, des ouvriers agricoles et des riverains.

Les femmes et les hommes du vin de Bordeaux, les vigneronns, les négociants, leurs salariés, tous ceux qui travaillent pour cette filière, déjà pleinement engagés dans la transition écologique, sont fiers d'être les artisans du changement qu'ils mettent en œuvre avec volontarisme.

Bordeaux a pris un virage historique.

Contact Presse CIVB : Sara Briot-Lesage

Tél. 05 56 00 43 49 Portable. 06 20 84 25 03 Email : sara.briot-lesage@vins-bordeaux.fr